

COMMUNE de GRANDFRESNOY
COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 02 avril 2015

Le deux avril deux mille quinze les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur le Maire WASYLYZYN Ivan.

Ils ont :

- approuvé le compte administratif 2014 ;
- confirmé les décisions modificatives de l'année 2014 ;
- approuvé le compte de gestion 2014 pour un résultat de clôture global de 754 568,37 euros ;
- décidé l'affectation du résultat ;
- décidé d'augmenter chaque taux des taxes de 2% ;
- attribué les subventions au titre de l'exercice 2015 ;
- voté le budget primitif 2015 ;
- accepté le plan de financement pour la restauration de la cloche ;
- confié au cabinet d'architecture SB STUDIO/ARC la maîtrise d'œuvre pour la maison des associations ;
- décidé de réviser le Plan Local d'Urbanisme ;
- décidé de proroger le traité d'aménagement de la ZAC le Clos Housard ;
- approuvé les modifications de statuts de SEZEO ;
- adhéré au groupement de commande pour l'achat d'électricité du SEZEO ;
- approuvé les modifications des statuts de la CCPE ;
- signé le contrat d'assurance option « carence locative » pour les loyers impayés des bâtiment communaux ;
- décidé de mettre en place le projet éducatif territorial (PEDT) le vendredi après-midi à partir de septembre 2015.

Le Maire, Ivan WASYLYZYN

